



REÇU LE 19 MARS 2018

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'HABITAT

SERVICE AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT

Dossier suivi par :
MARIE ODILE DUPERRON

TÉL : 02.35.03.51.71
FAX : 02.35.03.51.80
E-mail : marie-odile.duperron@seinemaritime.fr

OBJET : ÉLABORATION PLU

RÉF : A17049936

Rouen, le

13 MARS 2018

Monsieur Alain NAVE
Vice-Président en charge de l'urbanisme
d'Inter Caux Vexin
Communauté de Communes Inter Caux Vexin
190, route du Château
76116 MARTAINVILLE-EPREVILLE

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier en date du 22 novembre 2017, vous sollicitez l'avis du Département sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme ayant vocation à s'appliquer sur le territoire de la commune de BIERVILLE.

Je vous informe que les directions techniques du Département de la Seine-Maritime, consultées à ce sujet, n'ont pas émis d'observation particulière concernant votre demande d'avis.

Je vous précise, toutefois, que le code de la voirie routière régit l'ensemble des interventions sur le domaine départemental de voirie. Toute décision ayant un impact sur une route départementale doit ainsi faire l'objet d'une autorisation écrite (accès, évacuation eau, ZAC...).

Je vous remercie de m'adresser le Plan Local d'Urbanisme, dès qu'il sera approuvé, sous forme dématérialisée et vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Département

Pascal MARTIN